Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Combien peut on me prendre sur ma pension retraite ?

Par Ydel

Bonjour,

En procedure de divorce , mon epouse me demande le partage de la valeur de notre maison 45 000 chacun plus une allocation compensatoire de 45000 euros aussi (sur 8 ans)... Le jugement n. pas ete prononce encore...
Aucune faute n'a ete commise par l'un ou par l'autre et nos enfants sont majeurs et independants aujourd'hui.
Cette somme compensatoire est formulee car mon epouse a arrete de travailler pour elever nos 4 enfants et disposera donc d'une petite retraite.
Notre maison est construite en Thailande.
Je touche 1500 euros de retraite et je serai en difficulte financiere (meme si je vis en THAILANDE)si je devais cumuler ces deux fois 45000 EUROS
C.est pour cela que je vous pose cette question...

merci de votre reponse